

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an..... \$2.00
Six mois..... \$1.00
Etranger (UNION POSTALE.)
Un an..... L. 12. 50

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

AVIS

Toute demande de
changement d'adresse
doit être accompagnée
de l'ancienne adresse.

Telephone : 172

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES."

J.P. Tardivel Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

QUÉBEC

SAMEDI 14 OCTOBRE 1893



LÉTTRE ENCYCLIQUE

— DE —

Sa Sainteté Leon XIII

Pape par la Divine Providence

AUX EVEQUES DE HONGRIE (1)

(Suite et fin.)

Il convient aussi que vous visiez assiduellement à faire entrer dans l'assemblée des législateurs des hommes d'une foi connue et d'une vertu éprouvée, dont l'âme ferme dans son dessein soit toujours prompte et ardente à revendiquer les droits de l'Eglise et des intérêts catholiques.— Vous voyez en outre, Vénérables Frères, des ennemis de l'Eglise employer furieusement leurs efforts à propager au loin dans le peuple, par la voie des journaux et des livres, le poison des erreurs et des mauvaises idées, à corrompre les bonnes mœurs et à détourner la multitude des pratiques de la vie chrétienne. Que vos fidèles comprennent donc qu'il est temps de faire quelque chose de plus dans ce genre, et de s'employer par tous les moyens à opposer aux écrits des écrits qui soient à la hauteur de l'attaque et qui fournissent des remèdes appropriés aux maux.

Mais surtout, Vénérables Frères, Nous voulons que vous attachiez étroitement vos soins à l'éducation des enfants et des adolescents. Nous n'avons pas l'intention de répéter les avis que Nous avons déjà exposés dans ces mêmes lettres que Nous rappelions au début ; Nous ne pouvons cependant faire autrement que de traiter brièvement quelques points qui sont d'une importance plus considérable.

Au sujet des écoles primaires, il est urgent et pressant, Vénérables Frères, que les curés et les autres qui ont charge d'âmes veillent continuellement et avec le plus grand soin sur elles, et qu'ils consacrent la plus grande part de leur zèle à instruire les élèves dans la saine doctrine. Qu'ils ne s'en remettent pas sur autrui pour l'accomplissement de ce devoir, aussi noble qu'important, mais qu'ils l'assurent par eux-mêmes et l'aient très à cœur, puisqu'il est certain que le salut non seulement des familles, mais aussi de la société,

dépend en grande partie d'une saine et pieuse éducation du jeune âge. Et ne pensez pas qu'aucune industrielle activité puisse être assez grande pour n'être pas dépassée encore, afin que ces écoles obtiennent chaque jour un heureux développement. Il sera tout à fait opportun d'établir dans chaque diocèse des inspecteurs d'écoles, un inspecteur général diocésain et des inspecteurs de doyenné, avec lesquels les évêques conféreront chaque année sur l'état et la condition des écoles, et même sur les autres choses qui ont rapport à la foi, aux mœurs et au soin des âmes. S'il devient nécessaire ou d'instituer de nouvelles écoles, selon les besoins locaux, ou d'agrandir les écoles déjà fondées, Nous ne doutons pas un instant, Vénérables Frères, que la libéralité dont les catholiques de toute condition ont donné tant de preuves, se montrera encore prompte et généreuse.

Quant aux écoles moyennes, comme en dit, et à celles des hautes études, il faut veiller avec grand soin à ce que ces sortes de bonnes semences, jetées dans les âmes des enfants, ne périssent pas misérablement chez les jeunes gens. Tout ce donc, Vénérables Frères, qui vous est possible par l'action et par la parole, entreprenez-le, pour écarter ou atténuer les périls de cette nature ; et avant tout, que votre zèle pastoral se consacre à préposer à l'enseignement de la religion, des hommes probes et et savants, et à éloigner les obstacles qui trop souvent contrarient l'efficacité et la fécondité de cet enseignement.

Au reste, bien que Nous connaissions par des faits probants les soins que vous avez apportés à maintenir, dans les conditions établies par leurs fondateurs, ces foyers d'excellentes études créées pour demeurer sous la dépendance de l'Eglise et des évêques, Nous vous exhortons cependant d'une façon plus pressante à continuer, en toute occasion, de pourvoir à ce soin d'un commun accord, comme c'est votre droit et votre devoir. Car ce qui a été concédé aux non-catholiques, il répugne à l'équité comme à la justice de le refuser aux catholiques ; et il est de l'intérêt public de tourner perpétuellement les fondations si pieuses et si sages des ancêtres, non pas au préjudice de l'Eglise et de la foi catholique, mais à la défense et à la sauvegarde de l'une et de l'autre, et par là même au profit de la société elle-même.

Enfin, les obligations de Notre charge exigent que, au sujet des jeunes clercs et des prêtres, Nous vous renouvelions, avec les plus vives instances, les recommandations que Nous vous avons déjà faites en cette lettre. En effet, Vénérables Frères,

s'il vous appartient de mettre beaucoup de sagesse et de soin à bien élever toute la jeunesse, il est nécessaire que vous vous occupiez surtout de ceux qui grandissent pour l'espoir de l'Eglise, afin qu'ils soient dignes de l'honneur du sacerdoce et qu'ils fassent preuve des vertus propres en nos temps à en affronter convenablement les charges. Comme, en ceci, ce sont les séminaires qui réclament à bon droit pour eux la part principale de votre vigilance, appliquez-vous, avec un zèle chaque jour plus ardent, à ce qu'ils prospèrent dans les conditions les meilleures, et jouissent de toutes les ressources qui sont nécessaires ; et cela pour que, sous la direction de maîtres choisis, les élèves du sanctuaire soient formés, avec excellence et maturité, aux mœurs, aux vertus propres de leur état, et à tous les ornements de la science profane ou sacrée.

Pour ce qui touche à l'action fructueuse de votre clergé, ce qui importe surtout en ce temps, Vénérables Frères, c'est de faire éclater votre concorde quand vous le dirigez, votre zèle et votre charité quand vous l'exhortez et l'avertissez, votre fermeté dans le devoir quand vous défendez la discipline ecclésiastique.—En retour, il est nécessaire que tous ceux qui appartiennent au clergé adhèrent à leurs évêques avec une souveraine fidélité, qu'ils accueillent leurs avis, qu'ils coopèrent à leurs desseins et entreprises ; et qu'ils se montrent, sous la loi de la charité, toujours empressés et ardents à remplir les saintes œuvres de leur ministère, et à se charger de travaux pour le salut éternel des hommes.

Or, comme en toutes choses les exemples des prêtres ont une très grande influence, qu'ils s'appliquent par-dessus tout à se montrer constamment aux yeux du peuple chrétien comme la forme vivante de la vertu et de la continence. Mais qu'ils veillent prudemment à ne pas se mêler plus que de raison aux compétitions civiles et politiques, et qu'ils aient souvent à la mémoire ces mots de l'apôtre saint Paul : " *Qu'aucun de ceux qui appartiennent à la milice de Dieu ne s'embarrasse des affaires séculières, afin de plaire à Celui à qui il s'est voué* " (1).

Assurément, comme nous en avertit saint Grégoire le Grand il n'est pas bon de sacrifier absolument au souci des choses intérieures la prévoyance des choses extérieures ; et, spécialement quand il s'agit de défendre la religion ou de propager le bien commun, l'on ne doit pas négliger l'aide et le secours que peuvent offrir les temps et les lieux.

Toutefois il faut une grande prudence et vigilance pour que les prê-

tres ne dépassent pas la gravité et la mesure et qu'ils ne paraissent pas avoir plus souci des choses de la terre que des choses du ciel. C'est ce que dit très bien le même Grégoire le Grand. " Il faut quelquefois tolérer par compassion les affaires séculières, mais il ne faut pas s'y donner avec amour, de peur qu'elles n'appesantissent l'esprit de celui qui les aime et que, par leurs poids, elles ne le précipitent, vaincu, des hauteurs du ciel, dans les dernières profondeurs " (1).

Nous voulons aussi que vous excitiez les curés à garder religieusement et à diligemment administrer le *pécule* de leurs églises ; que si, d'aventure, il s'était glissé en ce genre quelque chose d'incorrect, assumez vous-même la charge de perfectionner cette administration.

En outre, Nous estimons qu'il est très opportun pour le clergé d'appliquer ses soins avec zèle à rendre leur ancien éclat aux sodalités ou confraternités laïques qui existent encore. Car il s'agit d'une chose qui n'intéresse pas moins l'avantage de ces sodalités que le bien public et la religion. En effet, pour ne rien dire du reste, ces sodalités pourront vous être d'un très grand secours, soit en excitant le peuple à la piété et à la vie chrétienne, soit en fortifiant cet accord salubre des esprits et des volontés que Nous désirons si vivement.

Enfin, Vénérables Frères, Nous jugeons que ce serait chose excellente et très salutaire si vous preniez l'habitude d'échanger vos avis, pour décider par un commun jugement ce que vous estimeriez le plus opportun ou nécessaire sur toutes les choses qui concernent, soit la défense de la religion et de la foi antique, soit le développement des institutions catholiques, soit la discipline du clergé séculier et régulier.

Nous avons confiance que tous les catholiques de Hongrie, considérant le grand péril dont les menace la tournure de leurs affaires et reconnaissant, dans tout ce que Nous avons dit, un témoignage de Notre sollicitude paternelle et de Notre affectueuse disposition à leur égard, prendront courage et force, et qu'avec un absolu respect, comme il convient, ils obtempéreront à Nos conseils et à Nos avis.

En ce qui vous concerne, Vénérables Frères, ainsi que le clergé et le peuple catholique, comme vous travaillerez avec ardeur d'une seule âme et d'un seul cœur pour la religion, Dieu vous sera propice et il accordera le plus heureux succès à vos entreprises. Dans une cause si sainte et si juste, vous ne sauriez manquer non plus d'avoir la bien-

(1) Traduction de la *Vérité*, de Paris.

(1) II Tim., II, 4.

(1) *Reg. Pastor.*, p. II, C. VII.

veillance et le favorable appui du Très Haut prince, votre Roi Apostolique dont les mérites, au profit de votre nation, ont éclaté au loin dès le début de son règne.

Mais, pour que tout arrive heureusement selon tous Nos vœux, adressez avec Nous des prières à Dieu, Vénérables Frères. Surtout, implorez l'intermédiaire de l'auguste Mère de Dieu ; sollicitez aussi la protection de saint Etienne, votre apôtre, afin que, du haut du ciel, il regarde sa Hongrie avec bienveillance et qu'il lui conserve saintement et inviolablement les bienfaits de la religion divine.

Et maintenant, comme présage des dons célestes et en témoignage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous donnons très tendrement la Bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à tout votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le deux septembre de l'année MDCCCXIII, la dix-septième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

ETRANGES PAROLES

L'Institut canadien de Québec a présenté naguère une adresse à l'honorable M. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province. Celui-ci a répondu par un assez long discours dont l'Electeur prétend donner le texte. Nous en extrayons le passage suivant :

« On devrait depuis longtemps le savoir, ce n'est pas un peuple à part que nous voudrions être dans la patrie commune ; notre prétention, comme notre juste droit, est d'être un membre respectable et respecté dans la grande famille canadienne. Le sort des combats et les traités nous ont fait changer de patrie, ils ne nous ont pas fait changer de sol ni de nationalité. Dans ce nouveau royaume que la Couronne d'Angleterre acquérait alors, français et anglais, avec des droits et des devoirs égaux, ouvraient ensemble un nouveau livre pour l'histoire et l'humanité. Une allégeance commune les unissait, la même aspiration devait les diriger dans le désir de former un peuple libre, heureux et fort. Qu'importe les races, les nationalités, les croyances, le langage, les mœurs et les coutumes ? Les mondes se sont faits de couches et d'éléments divers, ce qui en fait la force et la beauté. Les races différentes qui ont fait le Canada ont chacune rempli leur rôle sous l'œil de la destinée (sic) qui préside à la création des peuples. Malgré les divergences, malgré les conflits apparents qui n'empêchent pas le travail latent et puissant de la formation de la patrie, ces races diverses se doivent l'estime et le respect mutuel.

« Comme la plus sublime des incarnations, l'incarnation d'une race est le verbe, la parole, le langage. Renier sa langue, c'est renier sa chair. On aurait droit de nous mépriser si nous rougissions de notre origine. »

La destinée, voilà une singulière expression dans la bouche d'un homme d'Etat chrétien !

L'allusion à l'Incarnation du Verbe est pour le moins déplacée ; et au point de vue littéraire, ce rapprochement n'a aucun sens. C'est une de ces phrases aussi sonores que creuses dont M. Chapleau aime tant à embellir ses discours.

Nous avouons franchement, du reste, ne rien comprendre à ce discours du lieutenant-gouverneur. D'un côté, il se prononce en faveur de la conservation

de la nationalité française au Canada ; de l'autre, il ne veut pas que les Canadiens-français soient un "peuple à part". Il parle même de l'union et de la consolidation des races. Voici ses propres paroles :

« Vous avez à cimenter, par votre esprit de justice et de tolérance, les liens qui nous unissent aux autres tronçons qui doivent former la nation. C'est à nous de décourager et de détruire les derniers préjugés qui restent contre l'union et la consolidation des divers éléments qui composent la Confédération. »

Vivre en harmonie avec les diverses races qui nous entourent, c'est une chose ; travailler à l'union et à la consolidation des divers éléments qui composent la Confédération, en est une autre. Autant la première est désirable, autant la seconde doit être repoussée par tout vrai patriote.

L'aspiration légitime des Canadiens-français est de prendre, au jour marqué par la divine Providence, le rang de peuple absolument autonome, de "peuple à part". Cette aspiration, qui est au fond de tous les cœurs vraiment français, n'exclut nullement le désir de vivre en paix et en bonne intelligence avec les peuples voisins ; mais elle n'est pas compatible avec l'idée d'union, de consolidation des diverses races.

Si nous ne devons pas former, un jour, un "peuple à part", c'est-à-dire un vrai peuple, à quoi nous sert-il de conserver notre langue et nos institutions nationales ?

Pourquoi ne pas s'expliquer clairement et courageusement sur cette question nationale ? On est pour la fusion des races au Canada, ou on est contre cette fusion. Si l'on est contre la fusion, on doit admettre, comme corollaire, le développement normal de la race canadienne-française jusqu'à ce qu'elle atteigne le suprême degré de la vie nationale. Il n'y a pas de milieu.

LE PASTEUR STEEG

Nous lisons dans l'Univers, de Paris, à la date du 21 septembre :

Il paraît que le pasteur Steeg, qui fut député, a eu du gouvernement une mission au Canada. Voici ce qu'un Canadien nous écrit à ce sujet :

« Vous le connaissez mieux que moi, sans doute, ce rebut du suffrage universel, ce pasteur protestant que les Bordelais ont voulu renvoyer à son temple et que le gouvernement de la République a pourvu d'une sinécure en le nommant inspecteur général de l'enseignement primaire, hors cadres, ex-directeur du musée pédagogique à Paris ?

« Eh bien, ce Steeg, qui, par haine du catholicisme, a contribué à la Chambre, par tous ses votes, à avilir la magistrature, à persécuter la religion, qui a applaudi, comme tous ses amis les opportunistes-chéquards, à l'enlèvement des Christs des écoles, ce sectaire qui a fait de sa république un cimetière où dort tout ce qui était debout, j'entends ce qui représentait l'honneur de la France, cet ancien pion-huguenot s'est permis, à son passage à Montréal, la métropole du Canada, de faire entendre son cri de haine et, chose étonnante, un journal français et catholique de la province de Québec se poulèche d'un de ses mots et le cite comme une leçon méritée.

« Il applaudit le Steeg en question,

alors qu'il aurait dû le siffler et lui faire une de ces conduites qui aurait laissé loin celle de Grenoble.

« Voyez-vous les catholiques canadiens s'aplatir devant ce cuistre pérorateur ? Un tel culte est honteux, quoique limité à quelques individus, et il fait descendre ses fidèles à l'idolâtrie la plus creuse, au fétichisme le plus humiliant dont l'imbécillité humaine ait encore donné le spectacle.

« Les hommes ont adoré le soleil, la lune, les étoiles, même les légumes. C'était là, du moins, des réalités visibles ou tangibles.

« L'Egyptien, qui se prosternait devant un chat ou un oignon, avait conscience d'adorer quelque chose. Mais adorer le mot d'un sectaire, d'un clergyman, sacrifier à ce mot ses idées, sa raison, ses principes, son patriotisme, n'est-ce pas le dernier degré de l'aplatissement intellectuel, comme dirait M. Jules Delafosse ?

« Et ce mot, le voici dans toute sa sottise révoltante lancé cyniquement à la face des catholiques canadiens, car le Steeg en question ne s'est inspiré, à son passage à Montréal, que de sa haine religieuse, lui qui s'intitulait le délégué français aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste :

« — Croyez-vous, lui demandait un Canadien, que nous sommes en retard, sous le rapport de l'éducation ?

« — Non, vous n'êtes pas en retard, a répondu le peu galant pédagogue ; car le mot retard comporte une idée de locomotion ; non, vous ne pouvez être en retard, vous êtes arrêtés !!! ... »

« Parbleu, l'éducation, l'instruction sont données, sur les bords du Saint-Laurent, par des religieux, et cela suffit à l'ancien député de Bordeaux pour remercier ses hôtes par la plus niaise et la plus lourde des impertinences.

« Entre le démocrate des faubourgs qui imite le cri du corbeau sur le passage d'un prêtre et cet ancien législateur de gauche qui formule ainsi son opinion, il n'y a de différence que dans la manière de parler. Ce sont gens de même famille, qui procèdent de la même inspiration et visent à la même fin.

« Une autre fois, la République française fera bien mieux de choisir ses délégués, surtout quand il s'agit d'un pays où on se fait honneur d'être et de se dire catholique. »

« J. DE L. »

« Nous prions notre ami M. Tardivel, ajoute l'Univers, qui dans son vaillant journal défend si bien le Canada, de nous donner son avis sur le cas de M. Steeg. »

Nous défendons le Canada de notre mieux ; mais, dans cette circonstance, il nous est impossible de ne pas admettre que nous méritons les reproches du correspondant de l'Univers : la conduite de trop de Canadiens-français en face de ce Steeg a été déplorable, scandaleuse. Au congrès dit national qui s'est tenu naguère à Montréal on a fait à ce sectaire une véritable ovation. Grand nombre de journaux ont reproduit ses paroles avec complaisance et ont fait de lui un personnage. Naturellement, le Monde, de Montréal, a remporté la palme : c'est lui qui a cité avec admiration la parole haineuse du pasteur huguenot. Mais si ce journal est le plus grand coupable, il n'est pas le seul. Des personnes qui d'ordinaire sont

plus sensées sont tombées dans le piège tendu par l'Alliance française. Sous prétexte de patriotisme, elles ont applaudi des deux mains un ennemi acharné du nom catholique. Si au moins la leçon pouvait nous être de quelque utilité pour l'avenir ! Si au moins elle nous apprenait à nous défier un peu plus de ces commis voyageurs de la franc-maçonnerie ! Malheureusement, il n'en sera pas ainsi. Demain, un autre sectaire, peut-être le Steeg lui-même, aura non moins de succès parmi nous.

LE PLAN DE FARIBAULT

Les journaux catholiques des Etats-Unis nous apprennent que le plan de Faribault est acécidément mort, ... et enterré, espérons-le. C'est le bureau scolaire de Faribault qui a mis fin au système.

Certains catholiques haut placés étaient convaincus et avaient vraisemblablement réussi à convaincre le Saint-Siège qu'il leur serait toujours possible d'exercer sur le bureau scolaire assez d'influence pour écarter des écoles catholiques, mises sous le contrôle du bureau, les instituteurs non catholiques. Et voilà pourquoi, sans doute, Rome a dit qu'on pouvait tolérer la sécularisation des écoles paroissiales de Faribault et de Stillwater.

Le bureau de Faribault a voulu montrer que toute école mise sous son contrôle est vraiment une école neutre, et il a chargé deux personnes non catholiques d'enseigner dans l'ancienne école paroissiale. Cela paraît avoir ouvert les yeux aux catholiques les plus entichés du système. Le marché conclu avec le bureau scolaire a été cassé, et l'école catholique de Faribault est redevenue ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une école paroissiale.

Voilà donc l'aboutissement de cette expérience qui a fait tant de bruit dans les deux hémisphères : on est forcé de revenir au *statu quo ante bellum* !

Toute cette campagne n'a eu qu'un seul résultat pratique : créer des divisions profondes parmi les catholiques des Etats-Unis et jeter le trouble dans les esprits faibles et peu éclairés. Ce résultat néfaste, on l'aurait évité en s'en tenant simplement aux décrets du Concile de Baltimore, adoptés par tous les évêques et sanctionnés par Rome.

Chaque fois qu'un particulier, quelque haut placé qu'il soit, tente d'améliorer l'œuvre de l'Eglise et de l'Esprit Saint, c'est un gâchis inextricable qui se produit.

MOINES CULTIVATEURS

Le Progrès du Saguenay publie un très intéressant compte-rendu de la visite que viennent de faire à Oka les cultivateurs du lac Saint-Jean délégués par les cercles agricoles de cette région. Tous ces délégués, dit notre confrère, ont été émerveillés de ce qu'ils ont vu à la ferme des RR. PP. Trappistes d'Oka.

Il y a dix ans cette ferme de 1000 arpents, aujourd'hui une institution vraiment modèle, était un terrain absolument inculte, couvert de forêts et de roches, et paraissant tout à fait impropre à la culture. Maintenant, grâce aux travaux intelligents de ces moines agriculteurs, cette terre est en plein rapport. Le blé y donne 20 minots à l'arpent ;

c'est un rendement exceptionnel en cette province. La ferme des PP. Trappistes nourrit un troupeau de 134 bêtes à cornes dont 82 vaches à lait, une trentaine de chevaux et entre deux et trois cents porcs. Les Pères ont fait des travaux de défrichement et de construction pour \$130,000 et leur propriété est aujourd'hui évaluée à \$150,000. Il va sans dire que les Pères ont un moulin à farine, une scierie, et une fabrique de beurre et de fromage.

Cette ferme est une école où grand nombre de cultivateurs vont puiser un enseignement agricole on ne peut plus pratique. Le Progrès nous apprend que cette école est actuellement fréquentée par une soixantaine d'élèves.

Il est impossible d'exagérer le bien que font de pareilles institutions dans un pays comme le nôtre où il y a tant à faire pour le développement de l'agriculture et des industries agricoles. C'est en voyant les Trappistes à l'œuvre à Oka que l'on se rend mieux compte de ce que les moines ont fait pour la civilisation de l'Europe. Ce sont eux, en grande partie, qui l'ont défrichée et mise en culture. Puisse le Canada se montrer plus reconnaissant envers eux que le vieux monde ne l'a été !

LE CONGRES DES RELIGIONS

Les meilleurs journaux catholiques des Etats-Unis ne sont pas seuls à condamner le fameux "congrès des religions" qui vient de terminer ses travaux à Chicago. Voici le Sun, de New-York, le plus sérieux et le plus respectable des journaux non catholiques de la grande république, qui s'élève fortement contre ce babel moderne. Il dit :

" Si le soi-disant congrès des religions à Chicago a un autre but que d'attirer les curieux, ce but est un but impie. On veut détruire l'antique conviction qu'il existe une seule religion absolument vraie et parfaite révélée par Dieu, et la remplacer par la théorie des agnostiques qui prétendent que toutes les croyances religieuses ne sont que diverses manifestations des efforts du genre humain pour découvrir l'indécouvrable. Cette théorie prétend que les hommes se font des dieux, qu'ils les améliorent ou les rejettent entièrement à mesure qu'ils acquièrent de nouvelles lumières. Dès lors, comment des chrétiens peuvent-ils logiquement prendre part à une telle fête polythéiste ? Si le christianisme n'est pas la seule religion vraie et parfaite, et si, par conséquent, toutes les autres ne sont pas fausses et pernicieuses, alors le christianisme n'est qu'une illusion. Si le christianisme n'est pas seulement la meilleure des religions, mais la seule par laquelle les hommes puissent être sauvés, c'est une imposture. Si le christianisme ne contient qu'une partie de la vérité, s'il partage ce bien inestimable avec beaucoup d'autres religions, alors sa source n'est pas ce que l'on prétend. Ou le christianisme est la seule et complète révélation de la vérité divine faite par Dieu lui-même, et partant la seule et absolue vérité, ou bien c'est une fabrication humaine, d'autant plus indigne qu'il cherche à s'appuyer sur de faux prétextes. Si Dieu n'est pas descendu du ciel, s'il ne s'est pas fait homme pour montrer aux hommes la seule voie qui conduit au salut, rendant ainsi toutes les autres religions fausses et vaines, alors toute la théologie chrétienne est une farce et repose sur une fable. Puisqu'il en est ainsi, le christianisme ne peut pas discuter avec les autres religions, ne peut pas faire des compromis ou des échanges avec elles. Il peut seulement dire : voici la vérité divine révélée par Dieu lui-même, et il n'y a pas d'autre vérité re-

ligieuse possible. Acceptez-la, ou rejetez-la au péril de votre âme. Dieu ne discute pas avec les hommes. Il leur commande et ils doivent Lui obéir. Le christianisme est ce commandement divin ; ou bien ce n'est qu'une fraude et une superstition. Si le christianisme n'est pas divin et absolu, mais seulement, comme les autres religions, un tâtonnement du genre humain pour arriver à la vérité, alors l'histoire de l'Incarnation et de la Résurrection est une fable, et la doctrine de la Rédemption, un mythe. Dès lors, comment des chrétiens peuvent-ils se réunir avec des bouddhistes, des brahmanes, des mahométans, des juifs et des disciples de Zoroastre pour parler religion avec eux, sur un pied d'égalité ? "

Voilà comment parle un journaliste chrétien, mais non catholique. Son langage devrait faire réfléchir certains catholiques qui, avec les meilleures intentions du monde, sans doute, ont pris part à ce congrès polythéiste.

Le Sacred Heart Review cherche à expliquer la présence de certains catholiques à ce congrès en disant qu'ils ne sont pas allés là pour discuter leur religion avec des païens, des mahométans et des juifs, mais pour dire à ces gens ce qu'est réellement l'Eglise catholique et quels sont ses titres au respect, à l'admiration et à l'obéissance du genre humain. Malheureusement, dit le Church Progress, " ces gens " sont allés, eux aussi, au congrès pour nous dire ce qu'est réellement leur religion ; et le gros public a été mis sous l'impression que la religion de " ces gens " est autant une vraie religion que la nôtre.

Voilà, en effet, le grand inconvénient de ce congrès. Relativement peu de personnes ont appris quelque chose de nouveau sur l'Eglise ; tandis qu'un nombre immense ont vu des représentants de l'Eglise se mettre sur un pied d'égalité apparente avec des païens et des sectaires. D'un côté un mal certain, de l'autre, un bien fort problématique !

Saint Paul, il est vrai, prêcha l'Evangile dans les synagogues, sur les places publiques et même au milieu de l'Aréopage. Aussi est-il bon, croyons-nous, surtout dans les pays infidèles, d'imiter son exemple et d'annoncer la parole de Dieu ailleurs que dans les églises. Mais qu'on le fasse avec circonspection, et de manière à ne pas laisser croire aux masses que l'Eglise de Jésus-Christ est une institution semblable aux autres religions.

RAPPROCHEMENT

Un de nos lecteurs nous écrit :

" A propos du Diable au XIX^e siècle, permettez moi de vous signaler ces quelques lignes. A la page 418 on lit ces paroles attribuées aux Luciferiens : " Mais les Adonaïtes, obligés de confesser la vérité, ne la disent pas toute : " ils trompent leurs fidèles en déclarant " que le règne de l'Anté-Christ marquera " la fin des temps, et qu'à ce règne, " suivi de la fin du monde, succédera le " jugement dernier par le Christ ; la " vérité vraie, c'est que le règne de " l'Anté-Christ marquera, au contraire, le commencement d'une ère " nouvelle, celle de l'humanité à jamais " heureuse par la religion du Dieu- " Lucifer, universellement et à jamais " établie. "

" Maintenant, comparez ces lignes avec celles que nous trouvons à la page 20 de : " Ruines cléricales ", 11^e édition, avec un grand diable rouge sur la

couverture. C'est l'auteur qui parle :

" Du catholicisme routinier, tel que " le conçoit l'Eglise romaine, devra " surgir logiquement, par voie d'évolu- " tion lente mais inmanquable, un " christianisme plus que réformé, un " christianisme transformé à peu près " comme le christianisme fut une trans- " formation radicale du judaïsme. Ce " sera curieux, mais ce sera. "

Faut-il être aveugle pour ne pas voir que ces dernières paroles, moins les noms qui sont supprimés, sont de la même fabrique que les premières. Il y a des agents du Diable, et voici une preuve qu'il y en a au Canada. Pais, cette théorie de Joseph Doure qu'on lit dans la préface des mêmes Ruines, à la page 6 : " Puisque chacun a Dieu dans son cœur même lorsqu'il oublie de lui vouer publiquement tout le culte qu'il lui doit ", ne prouve-t-elle pas la même chose. Chacun a Dieu dans son cœur : les chrétiens ont Adonaï ; les maçons et tous les oublieux volontairement de leurs devoirs, le Dieu Bon, c'est-à-dire Lucifer.

LE CANADA A L'EXPOSITION

Voici ce que M. Juncas, rédacteur de l'Evénement, dit de l'exposition canadienne à Chicago :

" Le Canada fait une excellente figure à Chicago. Non seulement il remporte des prix en grand nombre, mais ses produits sont toute une révélation pour les étrangers qui croyaient encore aux " quelques arpents de neige ". Dans les départements de l'agriculture, des mines, des pêcheries, des bestiaux, des produits de la ferme, de l'horticulture, nous avons sorti avec presque tous les honneurs. Peu de pays peuvent rivaliser avec nous, et dans certains départements, nous sommes sans égaux. "

Ajoutez à cela l'éducation, où le Canada français surtout a fait bonne figure, et vous aurez une excellente réponse à opposer aux annexionnistes qui prétendent que le Canada ne sera quelque chose que le jour où il fera partie des Etats-Unis, et aux réformateurs de l'enseignement qui, avec le pasteur Steeg, proclament que sur le terrain scolaire les Canadiens-français sont arrêtés.

LES ODD FELLOWS ET MGR KATZER

L'hiver dernier, Mgr Katzer, archevêque de Milwaukee, demanda à des soi-disant catholiques qui font partie de la société secrète dite des Odd Fellows et qui, cependant, veulent être considérés comme de vrais enfants de l'Eglise, de vouloir bien lui faire tenir un exemplaire de leurs constitutions et de leur rituel. D'abord, ces prétendus catholiques répondirent insolemment à Mgr Katzer, lui disant de se faire initier s'il voulait voir ces livres. Plus tard, ils lui promirent un exemplaire et en firent la demande au grand sire. Le grand sire refusa de transmettre un exemplaire des constitutions et du rituel à l'évêque, pour la raison que les secrets de l'ordre ne doivent être confiés à personne en dehors de l'association. Nous voyons par le Catholic Citizen, de Milwaukee, en date du 30 septembre, que la souveraine grande loge vient de confirmer le refus du grand sire. Il est donc avéré que la société des Odd Fellows a peur de la lumière.

MGR LAROQUE

Le Pionnier, de Sherbrooke, en date du 6 octobre, confirme en ces termes la nouvelle de la nomination de M. l'abbé Laroque comme successeur de feu Mgr A. Racine :

" Monsieur le Grand-Vicaire Chali-foux a reçu une dépêche de Rome confirmant la nouvelle du choix de M. l'abbé Paul Stanislas Laroque comme successeur de feu Mgr Racine.

" La consécration du nouvel évêque aura lieu dans la cathédrale de Sherbrooke le jeudi, 30 novembre prochain. Sa Grâce Mgr l'archevêque Fabre, de Montréal, viendra présider à cette imposante cérémonie, la première qui aura lieu dans les Cantons de l'Est. "

Nous empruntons au Courrier de Saint-Hyacinthe quelques renseignements biographiques sur le nouvel évêque.

M. l'abbé Laroque naquit à Sainte-Marie de Mounoir, comté de Rouville, le 28 octobre 1846. Il est donc âgé de 47 ans. Il fit ses études classiques en partie au collège de Saint-Hyacinthe et en partie au collège de Sainte-Thérèse. Il fut ordonné prêtre le 9 mai 1869, par son cousin, Mgr Chs Laroque. Sa santé laissant grandement à désirer, il partit bientôt après son ordination pour la Floride. Il exerça les fonctions de missionnaire à Key West jusqu'en 1880, soit pendant onze ans. Sa santé étant rétablie, il prit le chemin de Rome où il étudia la théologie pendant trois ans et obtint le degré de docteur en théologie et aussi celui de docteur en droit canon. A son retour de Rome, en 1883, il fut nommé desservant de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, puis, en 1885, curé de la ville, chanoine et pénitencier du chapitre, postes qu'il occupait encore au moment où il a été nommé évêque de Sherbrooke.

La " Petite Eglise "

Le Saint Père vient d'adresser à Mgr l'évêque de Poitiers une lettre au sujet de la " Petite Eglise " qui compte encore un certain nombre de membres dans le diocèse de Poitiers et dans celui de Lyon. On appelle " Petite Eglise " les catholiques qui, sous Pie VII, refusèrent de reconnaître l'autorité des évêques établis en France en vertu du Concordat, sous prétexte qu'un évêque ne peut pas être éloigné de son siège. On le sait, Pie VII, dut, dans l'intérêt de l'Eglise, éloigner certains évêques et les remplacer par d'autres. Pendant longtemps la Petite Eglise avait des prêtres ; aujourd'hui, elle n'en a plus. Léon XIII exhorte ces schismatiques à revenir à l'unité catholique. Il leur rend ce témoignage : " Non seulement ils ont rejeté les sollicitations des hérétiques et des ennemis du nom catholique, mais encore professent nos doctrines catholiques et observent nos rites, notre discipline et notre manière de prier. Nous concevons de tout cela la meilleure espérance, comptant que des hommes ainsi disposés écouteront sans peine ceux qui les avertissent avec prudence et charité. " Léon XIII ajoute : " S'il faut reconnaître comme un droit acquis et consacré que nul évêque ne saurait être éloigné de son siège et de sa dignité par les pouvoirs humains, il ne faut pas non plus faire difficulté d'admettre que la même chose est permise au Siège Apostolique, en raison de sa suprême autorité sur les agneaux et sur les brebis. "

Lettres de France

SOMMAIRE.—Mauvaises élections en France. —Chute de M. de Mun, de P. de Cassagnac, de Clémenceau.—Les partis dans la nouvelle Chambre. — Le règne de la *médiocratie*. — Causes de l'échec des catholiques. — Comme on a joué du Pape. — L'épiscopat et les élections. — L'abbé Lenire.—Mgr Fèvre.—Battus non abattus.—L'abbé Garnier.—Les ouvriers italiens à Aigues-Mortes.—L'ambassade française assiégée à Rome. — Guillaume II et le Prince de Naples à Metz. — Discours menaçants.—Réponse de la France.—Un toast de l'empereur d'Autriche. — Mort du général Miribel.

France, ce 19 septembre 1893.

Les élections du 20 août et du 3 septembre sont mauvaises, et, dans plusieurs circonscriptions, uniquement parce qu'on n'a pas suivi les prescriptions du Pape.

Nos meilleurs chefs ont disparu dans la tourmente : Albert de Mun, Piou, Hély d'Oissel, tous ralliés. Paul de Cassagnac est resté sur le carreau dans le Gers, et Clémenceau dans le Var. Le suffrage universel, comme Tarquin, a abattu les plus grosses têtes.

M. de Mun a succombé pour avoir trop ponctuellement appliqué le mot d'ordre de Léon XIII ; — les monarchistes se sont abstenus ou ont voté contre lui — ; Paul de Cassagnac pour avoir trop injurié le Pape ; Clémenceau, pour s'être révélé trop Anglais et trop noceur. Les millions qu'il a reçus de Cornélius Herz l'ont pris à la gorge et l'ont étouffé. Il y a eu contre lui, contre sa candidature exotique, ses instincts de jouisseur cynique, ses affinités anglaises qui nous ont fait perdre l'Égypte, une coalition de toutes les colères locales, de toutes les honnêtetés et de tous les patriotismes.

Ils sont tombés, ils ne sont pas morts, ils reviendront.

Quelle sera la situation précise des partis, quel bien ou quel mal fera la Chambre nouvelle, c'est ce qu'il est difficile de prévoir.

Les monarchistes y seront en si petit nombre qu'ils ne compteront plus.

Environ cent membres seront résolument catholiques.

Il y aura une cinquantaine de socialistes, nommés par 669,000 voix.

Le reste, soit 400 députés, se composera de républicains modérés et de radicaux. Si le ministère Dupuy veut s'appuyer sur les éléments modérés, il trouvera dans les catholiques un notable et sûr appoint. La prudence le lui commanderait, car l'ennemi aujourd'hui, l'ennemi envahissant et décidé à tout, c'est le socialisme. Mais la maçonnerie le lui défendra.

Cette Chambre sera surtout la Chambre de la médiocratie. Il n'y aura personne, pas un *leader* supérieur et expérimenté. La seule supériorité que le peuple ait respectée, parce qu'il l'adore, c'est la supériorité de l'argent. En général nos députés sont riches, et ce n'est pas être téméraire que d'affirmer qu'ils ont acheté leurs électeurs. M. Wilson, le gendre de M. Grévy, le trafiquant des croix d'honneur, est rentré par cette porte, qu'il a ouverte avec la clef d'or.

Le brigandage de Panama n'a produit aucune impression sur le peuple,

et ceci révèle à quel degré de perversion et de bassesse morale quinze ans de République démoralisatrice l'ont fait descendre. Il est vrai que le petit peuple, le nombre, le gros des électeurs n'a rien perdu à Panama. L'ouvrier, le cultivateur modeste, ou ne font pas d'économies ou les placent en serres et en maisons. N'importe, le sens de l'honnêteté a prodigieusement baissé en France.

M. Spuller réclamait naguère le règne de la *médiocratie* — un barbarisme nouveau qui désigne une piètre chose — il doit être content. Notre Chambre issue de l'argent sera la Chambre juive par excellence : peuplée de médiocrités elle peut devenir dangereuse. Les hommes sans caractère, intelligence ni conviction mènent un pays à toutes les maladresses, toutes les hontes, tous les désastres. Pas un homme qui les avertisse avec autorité. Ils seraient d'ailleurs incapables de l'entendre.

Maintenant l'on discute à perte de vue sur la cause de l'échec des catholiques.

La cause d'abord est *légion*.

Nous ne sommes pas suffisamment organisés, et les conservateurs demeurent dans leur incurable indifférence. Ils ne se sont point souciés de revenir de leurs villes d'eaux pour voter, sous prétexte qu'un bulletin de plus ou de moins importe peu, et ne compte guère dans la masse.

Il y a eu plus de 3 millions d'absentéistes, presque le tiers des électeurs, trois millions de Français qui se sont fait ce petit raisonnement et qui prétendent, j'en suis sûr, aimer beaucoup leur pays.

Ensuite nous avons revu les plus beaux jours de la candidature officielle. Depuis le ministre jusqu'au garde-champêtre, en passant par les préfets, les maires et tous les fonctionnaires publics, tout le monde a poussé aux urnes au pas de charge. Le paysan français n'est pas héroïque. Il tient à rester en bons termes avec son maire, son préfet, son gouvernement. On ne sait pas de qui l'on peut avoir besoin. On a des fils à caser, des filles à marier, des neveux gendarmes, on guigne un bureau de tabac pour quelque cousin ou pour soi. Il convient de ne point se mettre mal avec ceux qui distribuent les places et les faveurs.

La loi récente qui défend de se présenter dans plusieurs circonscriptions a été fatale aussi aux hommes éminents qui, par la réputation considérable dont ils jouissent, comme M. de Mun, auraient été acclamés dans vingt départements : Ils ont échoué dans leur méchant arrondissement parce qu'ils n'ont pas su le doter de quelques chemins de fer irréalisables. On a persuadé ainsi les électeurs qu'ils avaient tièdement cultivé les intérêts de leur petite vallée perdue, et les voix ont passé à un autre.

La candidature qui triomphe, c'est celle du petit grand homme de province, du faquin à qui les promesses ne coûtent rien, du richard qui sème les écus trois mois avant les élections, du bourg pourri.

Mais surtout comme on a joué du Pape ! J'allais écrire : comme on a joué le Pape !

Dans mon département, un journal voué à la défense des lois maçonniques, scolaire, militaire et autres, écrivait cette flamboyante abjuration à l'évêque du diocèse : " Excommuniez-moi ces gens-là ! " Ces gens-là, c'étaient les catholiques militants, obéissant avec ardeur aux instructions de Léon XIII, mais combattant avec acharnement les candidats qui s'engageraient à tenir Dieu et son Christ hors de l'école, hors du cœur des enfants.

C'était d'ailleurs le mot d'ordre des loges. Des francs maçons notoires sont faits candidats du pape, pour mieux abuser les électeurs chrétiens, et leurs journaux n'ont cessé de dire aux catholiques qui s'élançaient vigoureusement dans l'arène pour le Christ et pour la France de Dieu : " Vous êtes des insoumis, des irréductibles, des excommuniés ! Le pape veut que vous vous soumettiez à la République, et vous combattez les lois qui sont l'essence, le patrimoine de la République. Vous désobéissez au Pape ! "

Maintenant, grave question, l'épiscopat français a-t-il rempli son devoir ? Vous savez que je fais profession d'écrire ce que je pense, — dût la vérité être dure, — et que chacune de mes assertions repose sur un fait. Je dirai donc au Canada ce qu'il serait inopportun de dire en France.

Je crois que l'épiscopat en masse a fait son devoir, sans zèle. Mais beaucoup d'évêques n'ont point ordonné de prières publiques pour les élections, ce qui a causé aux fidèles une pénible impression. Ils n'ont pas encouragé les candidatures ecclésiastiques, et pas toujours soutenu les candidats catholiques. L'abbé Lemire, élu à Hazebrouck, avait été désavoué par Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai. Il n'est arrivé qu'à la force du poignet, porté par le suffrage populaire des ouvriers.

En Hte-Marne, Mgr Fèvre ne s'est porté qu'à la dernière heure, parce qu'il craignait que son évêque ne lui défendit de poser sa candidature. Or, après quelques conférences seulement, le temps matériel lui manquant, il a recueilli près de 2500 voix dans une circonscription qui, il y a 12 ans, n'en donnait que 1200 à un candidat monarchiste, homme de grande valeur. Cependant l'idée du pape est bien que l'on fasse surgir partout des candidats catholiques, afin qu'on puisse se compter, afin que l'on crée des courants chrétiens, que l'on s'organise pour le triomphe de l'Évangile. D'où viennent ces scrupules de certains évêques sinon d'une prudence qu'on peut prendre pour des attaches officielles, d'une habileté qui se réserve trop pour ne pas être incriminée de faiblesse.

Ainsi qu'est-il arrivé ? C'est que tel évêque passe pour avoir voté en faveur d'un franc-maçon ! Je veux que ce soit faux, mais c'est toujours très grave qu'un pareil soupçon ait pu se produire et trouver créance. Alors ils reçoivent les bruyants éloges de certaines feuilles libres-penseuses qui leur signifient sans nulle

gêne, de " leur excommunier ces gens-là ", tandis que les journaux militants, désintéressés et franchement dévoués au Pape, se taisent. Et leur silence est incriminé aussitôt par les francs-maçons qui poussent de nouveaux cris de triomphe, et ne craignent point de déclarer que l'évêque est avec eux.

Vous le voyez, c'est toujours la même plaie saignante, c'est toujours le préfet franc-maçon qui demeure l'évêque de tel malheureux diocèse, et les victimes, les boucs émissaires, ce sont les journalistes catholiques, les prêtres qui tiennent une plume, les curés qui fondent des écoles libres.

Quel chapitre lamentable j'aurais à écrire sur ce triple sujet et que je dois taire, même au Canada ! Ces malheureux curés regardent bien du côté de Rome mais on leur dit qu'ils n'y seront pas écoutés. Et puis ils n'ont pas de pain. Il faut se résigner au plus dur des sacrifices, celui d'avoir combattu pour la cause de Jésus-Christ et d'être condamné par son évêque !

Je ne voudrais cependant pas vous laisser croire que le parti catholique ne compte plus désormais en France. Ce serait une immense erreur. Il a fait preuve au contraire d'une étonnante vitalité, surtout il demeure vivant.

Nous avons perdu M. Le Provost de Launay, Lamarzelle, Le Cour, avec M. de Mun ; mais la gauche a laissé sur le champ de bataille avec Clémenceau, Floquet, l'ancien Président de la Chambre, Maujou, Pichon, Laguerre — quatre maçons redoutables.

L'abbé Garnier a échoué à Montmartre, mais on ne comprend même pas qu'il ait osé se présenter dans ce quartier qui est une des plus inabordable forteresses de la libre-pensée. Il y a cependant recueilli plus de 4,300 voix.

D'autre part, Paris a élu Denys Cochin, Georges Berry et Maurice Binder, trois catholiques déterminés. Avec quelques centaines de voix de plus MM. Lerolle et Deville triomphaient. Leurs électeurs aristocratiques étaient sans doute en villégiature !

Nous sommes battus, non abattus. L'idée catholique fait sa trouée, elle avance au sein des masses profondes, elle sera le levain qui fera fermenter les aspirations confuses du peuple, et si les classes dirigeantes et riches se laissent déchoir, l'avenir appartient aux pauvres, éclairés et conduits par l'Église qui seule ici-bas les aime d'un amour désintéressé.

Nous avons failli avoir la guerre avec l'Italie. On occupe des ouvriers italiens dans les salines d'Aigues-Mortes. Une rixe s'est élevée entre eux et les ouvriers français, parce qu'ils travaillent pour des salaires dérisoires. Misérables chez eux, en France ils se trouvent très heureux de gagner quelques sous. Une quinzaine d'entre eux et quelques français ont été tués, une soixantaine blessés. Alors ça été dans toute l'Italie une explosion de haine et de rage. Les écussons de France ont été

arrachés, notre drapeau traîne dans la boue, une populace en délire s'est ruée, à Rome, à l'assaut du palais Farnèse où réside notre ambassadeur. Bâti par Michel Ange pour servir de forteresse, le palais a résisté. Le personnel de l'ambassade française attendait, anxieux mais impassible, derrière la porte qu'on poussait du dehors avec des barres de fer en guise de béliers... Les fenêtres seulement ont été criblées de pierres ; la façade est dans un état lamentable.

Il y a deux ans le gouvernement français a laissé lâchement insulter nos pèlerins à Rome. Cette lâcheté vient de retomber sur le dos de notre ambassadeur...

Est-ce pour achever de compromettre l'Italie que l'empereur Guillaume II vient de traîner à sa suite à Metz et dans les grandes manœuvres de Lorraine le pauvre prince de Naples, le fils du roi Humbert ? La France a reçu de l'Italie cette nouvelle et gratuite injure ! Ce que Crispi avait refusé de laisser faire au roi, quand celui-ci, en mai 1889, voulait revenir de Berlin en Italie en passant par Strasbourg, le marquis de Rudini, qui nous paraissait moins hostile, l'a osé contre nous ?

On affirme que le malheureux et chétif petit prince aurait protesté contre cette infamie à laquelle on l'a contraint. M. Nicotera lui a dit quel douloureux écho son voyage à Metz aurait en France : " Je suis soldat, répondit le fils du roi, et je dois obéir aux ordres qu'on me donne ; mais je vous assure que c'est bien à contre cœur que je m'en vais ". Aussi a-t-il gardé une attitude des plus effacées. A l'entrée à Metz, à la revue, il a paru à peine. N'importe, toute âme française a frémi sous l'outrage et l'avenir montrera bientôt que nous ne l'avons pas oublié.

L'empereur Guillaume a triomphé de quelques voix seulement aux élections dernières ; et pendant les grandes manœuvres en Lorraine son corps d'armée a été fait prisonnier par le comte Haseler, gouverneur de Lorraine. On n'a pas tous les bonheurs à la fois.

Les Lorrains français ont accueilli le jeune monarque avec une dignité et une correction parfaites. Leurs journaux ont réclamé l'abolition des lois d'exception :

— " Ah ! comme vous seriez béni, écrivait le *Lorrain*, si vous nous rendiez comme à d'autres le libre usage de notre langue maternelle ! Dans notre situation de pays-frontière nous en avons tant besoin pour tous nos rapports de commerce, d'intérêts, de famille, d'éducation ! Nous en avons tant besoin, surtout, pour la lutte contre le socialisme dans nos campagnes !

" Comme vous seriez félicité si l'Alsace-Lorraine soumise au même régime que les autres parties de l'Empire était rendue au droit commun et délivrée des lois d'exception !

" Sire, la Lorraine vous sera hospitalière, daignez lui être bon prince ! "

A ces fermes et nobles paroles Guillaume II a répondu par un toast, à Metz :

" Dans les ovations qu'on m'a faites, dans l'air de fête de la popula-

tion de Metz je vois l'attestation que la Lorraine se sent satisfaite dans l'Empire. Sous les yeux de ses habitants passe un morceau de la grandeur allemande.

" Je me suis créé un foyer parmi vous. Je me sens à l'aise au milieu de mes voisins d'Urville. Allemands unis, l'empire vous garantit la paix. Vous êtes Allemands, vous le resterez ! Que Dieu et notre épée allemande vous aident à faire que cela soit ! "

Cependant l'enthousiasme n'avait rien de palpitant. Mais l'élément français ayant diminué à Metz, il n'est que trop vrai que l'absorption allemande s'opère. Les annexés ont eu le tort d'émigrer en masse.

La France se propose de répondre dans quelques semaines à ces diverses provocations par une réception triomphale de la flotte russe à Toulon. A la quadruple alliance, — car l'Angleterre est manifestement notre ennemie — nous opposerons l'alliance franco-russe, proclamée cette fois avec quelque éclat. Cette quadruple alliance semble d'autre part se décoller un peu, car l'empereur d'Autriche, aux grandes manœuvres de Galicie, au banquet de Bembèrès, a prononcé cette phrase qui a surpris en Europe : " Je bois à la santé de *mon cher ami*, l'empereur de Russie. ".....

Je termine par une douloureuse nouvelle. Le général de Miribel, notre admirable stratège, l'organisateur de la défense nationale, l'homme en qui la France avait confiance, sur qui nous avions tous les yeux, vient de mourir frappé d'apoplexie. Il revenait samedi, avec son fils aîné, d'une longue promenade à cheval ; il parlait avec une satisfaction visible des qualités d'endurance de sa monture favorite avec laquelle il fournissait des courses énormes, — quand il s'affaissa tout à coup.

Il a rendu le dernier soupir lundi soir en son château du Châtelard, Drôme, et aujourd'hui même, 19 septembre, ses obsèques se font à Hauterives. Mgr Fava est accouru aussitôt du Pas-de-Calais pour les présider.

Le général Miribel était un vaillant chrétien et un vaillant soldat. Gambetta disait de lui : " C'est le de Moltke de la France ! " et il n'exagérait pas. Travailleur d'une puissance extraordinaire, froid, impassible au feu, connaissant tous les détails de l'armement, tous les points faibles des frontières, manœuvrier de premier ordre, stratège impeccable, aimé du soldat pour sa bonne humeur dans l'action, il n'a manqué à Miribel pour être compté parmi les plus grands capitaines du siècle qu'une guerre européenne.

En vérité la Providence est bien dure pour nous.

CH. RONDOT.

LE CONGRES DE JERUSALEM

(Des Etudes Religieuses.)

(Suite.)

Les congrès eucharistiques ne sont point des conciles, pas même des synodes ; les fidèles laïques, hommes et femmes, y ont accès aussi bien

que les prêtres et les évêques. Quand l'Orient et l'Occident s'y trouveraient réunis, ils ne représenteraient officiellement ni l'Eglise universelle, ni même une portion quelconque de l'Eglise. Il ne faut donc point en attendre ce qui n'est point de leur compétence, des conclusions doctrinales ou pratiques qui s'imposent à qui que ce soit. C'est raisonner absolument en dehors de la question que de les juger inutiles, sous prétexte que de toutes ces démonstrations et de tous ces discours il ne sort ni décrets ni règlements. Les congrès eucharistiques ont pour objet d'abord de rendre au Très Saint Sacrement de solennels hommages, puis de fournir aux prêtres et aux chrétiens ferments l'occasion de s'édifier les uns les autres, de se faire connaître réciproquement les pratiques, les œuvres, les projets même relatifs au culte de l'Eucharistie, et par cet échange de vues, par cette mise en commun de la piété et du zèle, de promouvoir en toute manière la première et la plus essentielle des dévotions catholiques. Tel a été le programme de tous les congrès eucharistiques qui se sont succédé depuis huit ans. Ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher les résultats.

Celui de Jérusalem ouvrait un champ nouveau aux études et aux communications qui devaient se produire en séance. Laissant de côté pour cette fois les œuvres et les recherches qui intéressent spécialement l'Eglise latine, on inviterait nos frères d'Orient à nous entretenir du culte de l'Eucharistie tel qu'il existe chez eux. Ainsi dans les travaux du Congrès, et surtout dans les rapports lus aux séances générales, on a fait la part large aux représentants des églises d'Orient. C'est à peine si l'Occident s'est rappelé à l'attention de l'assemblée par une modeste nomenclature d'œuvres eucharistiques.

Nombre de ces lectures roulaient sur les liturgies orientales, toutes issues d'une source commune, la liturgie de saint Jacques de Jérusalem, mais auxquelles différents saints de la vénérable antiquité ont apposé le sceau de leur piété et de leur génie, et que chaque église conserve comme la portion la plus précieuse de son patrimoine. La liturgie est bien en effet l'œuvre eucharistique par excellence ; elle est à sa manière la basilique de marbre, le tabernacle, le vase d'or et de pierreries préparé par la foi et l'amour pour faire à la divine Eucharistie une demeure digne d'elle. Maintes fois l'assemblée fut frappée de la beauté de certaines prières propres aux liturgies orientales, et c'est avec d'unanimes applaudissements que fut accueilli le vœu d'un évêque demandant que nos eucologes d'Occident s'enrichissent de quelques unes de ces formules.

Je n'ai point l'intention d'analyser les travaux et actes du Congrès. On les trouvera dans le volume qui doit les reproduire *in extenso*, et que l'activité bien connue des Pères de l'Assomption ne nous laissera sans doute pas attendre longtemps.

Il y aura beaucoup à prendre dans ce livre. On y verra les évêques de l'Orient remontant la chaîne de leurs

traditions et étalant avec une juste fierté les vrais trésors de leurs églises. Nos historiens, il est vrai, nos théologiens, nos grands liturgistes surtout, ont déjà exploité cette mine, et apparemment on ne s'est pas fait faute de puiser chez eux ; mais il y a dans la voix des fils qui exaltent leur mère un accent toujours jeune et qui rajeunit tout.

Après l'exposé des liturgies, il est une question qui a pris au Congrès une place considérable, trop considérable peut-être. Il s'agit de la sollicitude de l'Eglise romaine pour la conservation des rites orientaux. Il est impossible, dans une étude d'ensemble du Congrès, de passer ce point sous silence, car ce serait montrer ou une inadvertance inexcusable ou une affectation et un embarras qui donneraient lieu à des interprétations fâcheuses.

La question des rites orientaux, toujours vivante et toujours grave, — car l'Eglise ne peut prendre son parti de l'éloignement des nations que le schisme a arrachées de son sein, — est entrée dans une phase nouvelle, depuis que, à certains symptômes, on a cru entrevoir l'aurore de la réconciliation. Mais, qu'on le remarque bien tout d'abord, quand il s'agit de l'Orient, ce mot de rite a un sens bien autrement large qu'en Occident. Il ne désigne pas seulement une liturgie, c'est-à-dire un mode particulier de célébrer la sainte messe et d'administrer les sacrements, il comprend de plus tout un corps de discipline et de règles canoniques, pour mieux dire, tout l'ensemble de la pratique extérieure de la religion, avec une organisation et une hiérarchie spéciale qui constituent comme une église autonome, rattachée à l'Eglise universelle et à son chef seulement par le lien d'une foi commune et d'une subordination limitée au strict nécessaire. Circonscrit à l'origine dans les frontières d'un Etat ou d'une province, le rite est devenu avec le temps et l'usage un privilège personnel que l'on porte partout avec soi. Par suite, quelques milliers de chrétiens, habitant la même région, pourront appartenir à plusieurs églises entièrement distinctes et indépendantes les unes des autres, et la même ville comptera jusqu'à quatre et même cinq évêques de rites différents ; et je ne parle ici que des catholiques.

En outre, par suite de circonstances spéciales à l'empire ottoman, le rite est devenu l'élément fondamental de la nationalité. Quand un Oriental dit : Je suis Grec, ou je suis Arménien, cela veut dire qu'il est membre d'une communauté tout à la fois civile et religieuse, où la religion chrétienne est pratiquée suivant le rite grec ou le rite arménien : c'est ce qu'on appelle la *nation*. Ces observations sont nécessaires pour comprendre l'importance de la question des rites, et en particulier l'attachement des Orientaux pour leurs rites, attachement que ni l'esprit de tradition ni la vivacité du sentiment religieux ne suffiraient à expliquer. Le rite est à peu près l'équivalent de la patrie pour les chrétiens, sujets ottomans, parmi lesquels beaucoup n'en ont pas d'autres.

(A suivre.)

A travers la presse canadienne

Sous ce titre : *Replique à M. Tardivel*, le *Campagnard du Nord*, de Saint-Jérôme, nous consacre un assez long article dont voici le commencement :

"C'est grande témérité au Nord de répliquer à M. Tardivel. jamais concile n'a décrété l'infaillibilité du pape aussi énergiquement que M. Tardivel n'a décrété la sienne. Mais comme le Nord, fervent adepte de la grande Eglise, peut paraître réformiste à la petite, il usera du mode luthérien et appellera de M. Tardivel mal informé à M. Tardivel mieux informé."

Cette entrée en matière donne une idée de la suite.

Quand le *Campagnard* se sera décidé à écrire sérieusement et clairement nous discuterons avec lui.

Nous lisons dans la *Minerve*, à la date du 2 octobre :

"M. Marc Sauvalle, rédacteur à la *Patrie* et au *Canada-Revue*, dénonce les orangistes. Et l'organe des orangistes demande aux protestants d'aider au *Canada-Revue* dans sa lutte contre l'évêque du diocèse. Il y a un hypocrite quel que part là dedans."

Il est facile de voir où est l'hypocrite : c'est dans les bureaux de la *Patrie*. En recommandant aux protestants d'Ontario de soutenir péuniairement le *Canada-Revue* dans son procès contre Mgr l'archevêque de Montréal, l'*Orange Sentinel* est nécessairement sincère. Il voit que le *Canada-Revue* fait l'œuvre de la secte.

Quand la *Patrie* dénonce les orangistes, parce qu'ils sont *tories*, c'est une simple manœuvre politique : elle espère capter ainsi la confiance de certains catholiques. Elle a grand soin, par exemple, de ne rien dire contre la franc-maçonnerie et les francs-maçons !

Nous lisons dans la *Patrie*, de Montréal, journal rédigé par un Français de France :

"Parlant du nouvel évêque de Sherbrooke, le *Pionnier* dit :

"C'est un homme de talents supérieurs. Il parle l'anglais avec autant de facilité que sa langue maternelle."

"Alors, il ne doit pas être d'accord avec Tardivel."

"Encore des luttes héroïques qui se préparent."

Pourquoi Tardivel, qui parle lui-même l'anglais avec autant de facilité que le français, serait-il en désaccord avec le nouvel évêque de Sherbrooke parce que celui-ci possède également bien les deux langues ? La *Patrie* est-elle en état de nous le dire ?

Il y a quelque temps, l'*Electeur* publiait une lettre que M. Mercier aurait reçue d'un "membre éminent du clergé de France." Ce document contient une foule de choses cocasses ; mais la phrase suivante est vraiment déplorable :

"Je n'ai pas pris le deuil de Mgr Racine. Le charitable prélat, à Rome, a cru sans doute doubler les indulgences de son pieux pèlerinage à Notre-Dame de Chartres en vous dénigrant d'une manière indigne. Grand bien lui fasse dans l'autre monde."

Le *Courrier du Canada* a parfaitement raison de s'écrier :

"Ici l'odieuse de la pensée le dispute à l'incivilité de la forme. Non, ce

n'est pas "un membre éminent du clergé de France" qui parle avec ce ton d'un évêque canadien défunt. Non, ce n'est pas un prêtre qui se permet ce trait voltairien, et qui représente un évêque doublant avec des calomnies les indulgences d'un pieux pèlerinage. Non, ce n'est pas d'une âme sacerdotale qu'est sorti cet abominable cri de haine : "grand bien lui fasse dans l'autre monde."

Dans son numéro du 3 octobre, l'*Electeur* déclare qu'il a publié cette lettre malgré l'ordre formel de M. Mercier. En transmettant copie de cette pièce au journal libéral, l'ancien premier ministre aurait dit : "Elle ne doit pas être publiée, mais servir simplement à vous renseigner et à vous guider, au besoin." Puisque la feuille québécoise a commis une première indiscretion, elle devrait en commettre une autre et donner au public le nom de l'auteur de ce document. Le contexte fait supposer que cette lettre, si elle n'a pas été fabriquée de toutes pièces, vient de Mgr Lagrange, évêque de Chartres, qui a déjà manifesté son engouement pour M. Mercier.

La *Patrie*, de Montréal, ouvre avec complaisance ses colonnes aux élucubrations de M. Louis J. A. Papineau qui vient d'apostasier. Dans une première communication, M. Papineau parle de la construction des églises catholiques en cette province. Naturellement, il ne trouve rien de son goût. Mais puisqu'il n'est plus catholique, "depuis longtemps", comme il le dit lui-même, en quoi la construction de nos églises peut-elle le regarder ? Dans une prochaine communication il parlera de son "abjuration". C'est là au moins un sujet qui le regarde !

Les paroles de M. Laurier

Dans notre dernier numéro nous avons reproduit certaines paroles que M. Laurier aurait prononcées à Saint-Thomas, Ontario, d'après le *Globe* et autres journaux de la province voisine. Nous avons prié les journaux libéraux de la province de Québec de vouloir bien nous dire si leur chef a réellement tenu le langage qu'on lui a prêté. Les journaux libéraux français gardent le silence. Qu'ils n'oublient pas que dans une circonstance semblable qui ne dit mot consent !

AU MAROC

Des difficultés sérieuses ont surgi entre les Espagnols et les Maures, à Melilla, préside espagnol situé sur la côte septentrionale du Maroc. Les autorités espagnoles ayant décidé d'augmenter les fortifications de cette ville, les Maures sont devenus furieux, et, au nombre de six mille, ont attaqué la garnison espagnole qui comptait à peine quatre cents soldats. Ceux-ci se sont défendus avec grand courage ; mais vu le nombre des assiégeants, leur situation devenait critique, lorsque les habitants européens de la ville se sont joints à eux. Les civils furent cependant repoussés et durent se réfugier dans la citadelle avec la garnison. La place est assiégée par une véritable armée de Maures qui grossit toujours. Le gouvernement espagnol expédie des renforts à Melilla aussi rapidement que possible, et paraît déterminé à punir sévèrement les Maures. Il va sans dire que l'excitation est à son comble en Espagne.

PETITES NOTES

—La Cour Suprême est enfin saisie de la question des écoles du Manitoba.

—On vient de rouvrir à Montréal six écoles du soir. Dans une lettre circulaire demandant aux curés de la ville leur concours en faveur de cette œuvre, le directeur général de ces écoles, M. Archambault, donne l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir du gouvernement provincial :

"Les écoles du soir pour l'année 1892-93 n'ont pas donné au gouvernement la satisfaction que nous avions le droit d'en attendre quant au nombre de personnes qui les ont fréquentées et quant à leur assiduité. Le résultat a même été bien au-dessous de ce que nous avions légitimement le droit d'espérer."

"Cependant, nous avons décidé de les faire fonctionner encore pour la saison qui va commencer, et, du résultat qu'elles donneront cette année, dépendra la question de savoir si elles continueront à exister subséquentement."

"Si, après que les écoles auront été ouvertes, l'assistance dans une école diminue, de manière à rester en bas du chiffre fixé, c'est-à-dire cent élèves, cette école devra être fermée et les élèves transférés à une autre école, de manière à ce que cette dernière ait le nombre d'élèves voulu."

Une communication à la *Minerve*, de samedi dernier, nous apprend qu'environ 400 élèves seulement se sont inscrits jusqu'ici. Ce nombre ne serait pas assez pour maintenir les six écoles. Décidément, cette institution de l'Etat ne paraît pas destinée à vivre. Il ne faudra pas en prendre le deuil.

—Nous regrettons d'apprendre que le *True Witness*, de Montréal, journal catholique de langue anglaise, est dans des difficultés financières.

—La législature provinciale de Québec se réunira le 9 novembre prochain.

—Nous avons reçu de M. William Smith, sous ministre des pêcheries, une communication qui nous fait connaître le rapport que la commission des récompenses de la section des pêcheries de l'exposition colombienne vient de soumettre à la commission générale des récompenses. Ce rapport est très flatteur pour le Canada, et déclare que notre pays mérite "la plus haute récompense que les autorités de l'Exposition peuvent décerner" pour son exposition au bâtiment des pêcheries. Cette exposition est déclarée la plus belle et la plus complète de toutes. Décidément, notre pays, si décrié par certains réformateurs, ne figure pas trop mal à Chicago, même dans le genre pratique !

—Notre nouveau gouverneur-général, lord Aberdeen, bien qu'il s'exprime difficilement en français, ne manque jamais une occasion de reconnaître hautement les droits de notre langue comme langue officielle du pays. Il est moins anglais que certains canadiens-français que nous connaissons. Lord et lady Aberdeen, du reste, paraissent être de vrais nobles : pas hautains, affables, aimables. Ils s'intéressent visiblement aux institutions du pays, et comprennent que la véritable grandeur n'a rien de commun avec la morgue. Déjà on peut affirmer que lord Aberdeen sera le plus justement estimé de nos gouverneurs généraux, depuis la Confédération. Son administration contribuera fortement, nous en avons le ferme espoir, à paralyser les efforts que font quelques démagogues pour créer un mouvement en faveur de l'annexion du Canada aux Etats-Unis sous couvert de l'indépendance.

—Le procès du *Canada-Revue* contre Mgr Fabre s'instruit toujours. Les avocats en sont encore aux escarmouches préliminaires. L'hon. juge Loranger a renvoyé naguère deux motions faites par les avocats du *Canada-Revue*. Par la

première, ceux-ci demandaient que l'inscription du défendeur pour enquête et mérite fût rejetée. Par la seconde, ils exigeaient que Sa Grandeur Mgr Fabre se rendit au bureau du Protonotaire pour répondre à l'interrogation sur faits et articles. Le *Canada-Revue* sera obligé de payer les frais de ces motions.

S'il nous était permis d'émettre un avis sur ce sujet, nous dirions qu'il serait plus intéressant de savoir tout de suite si nos magistrats prétendent avoir le droit de juger un évêque dans l'exercice de ses fonctions épiscopales. C'est le point important pour les catholiques.

—M. Hector Fabre, commissaire canadien à Paris, est actuellement à Québec. Il est l'hôte du lieutenant-gouverneur. A un reporter de l'*Electeur* il aurait annoncé, comme une bonne aubaine, la prochaine visite au Canada de M. Paul Bourget, que le Père Cornut range parmi les "malfaiteurs littéraires". Nous aurons sans doute une nouvelle édition du scandale Steeg. Parce que M. Paul Bourget a du style on lui fera une ovation !

—Lundi, 9 octobre, nous avons eu à Québec un orage accompagné de tonnerre. On se serait cru au mois de juillet. La foudre est tombée sur le clocher de l'église Saint-Jean Baptiste et sur une maison de la rue Saint-Louis, sans toutefois causer de dommage.

—Nous constatons avec une vive satisfaction que plusieurs sociétés Saint-Jean-Baptiste ont hautement protesté contre l'espèce d'apostasie nationale proposée au soi-disant congrès national de Montréal par MM. Mercier et Tarte. A Hull, à Ottawa et ailleurs nos sociétés nationales ont déclaré que le mot *catholique* ne doit pas être biffé de la constitution de l'Alliance Saint-Jean Baptiste. Très bien ! Qui dit Canadien-français dit catholique. Il en a toujours été ainsi, qu'il en soit toujours ainsi.

—M. P. A. Landry, juge des cours de comté, vient d'être nommé juge de la cour suprême du Nouveau-Brunswick en remplacement du juge King, nommé juge de la cour suprême du Canada.

—Les *Christian Endeavorers* se sont réunis à Québec, au commencement de cette semaine. Nous sommes heureux de constater que les catholiques de notre ville ne se sont mêlés en aucune façon à ce mouvement, soit pour encourager les Endeavorers, soit pour les molester.

—Plusieurs journaux canadiens-français de Montréal sont dans la jubilation : leur ville possède enfin un théâtre français "permanent"... et médiocre. Hélas !

ETATS-UNIS

—La semaine dernière, une affreuse tempête a sévi dans le sud des Etats-Unis, particulièrement dans la Louisiane et l'Alabama. Le nombre des pertes de vie est énorme. On le porte à plus de deux mille.

ITALIE

—Les dépêches nous apprennent que la situation entre le Quirinal et le Vatican devient de plus en plus tendue. On compte au moins quarante évêques à qui le gouvernement a refusé l'exequatur.

—Le choléra fait des ravages considérables à Palerme. Dans l'espace d'une semaine on y a constaté 400 cas et 220 décès.

BRESIL

—Les journaux publient de longues dépêches du Brésil mais elles ne jettent guère de lumière sur la situation. Tout ce que l'on sait, c'est que l'amiral Mello est toujours en révolte contre le président Peixoto. Les navires de guerre sous le commandement de Melo bombardent plus ou moins la ville de Rio de Janeiro, et les canons de Peixoto y ripostent. On ne paraît pas se faire beaucoup de mal. Les habitants de Rio semblent craindre les

soldats de Peixoto plutôt que les boulets de Mello. Les vaisseaux des divers pays qui se trouvent dans le port ont envoyé ou doivent envoyer des troupes à terre pour protéger les étrangers. Le malheureux Brésil n'a évidemment rien gagné à se mettre en république.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Laviguer & Hutchison que nous publions dans une autre colonne.

REMEDIE NOUVEAU
GARANTI SANS EGAL

POUR LE TRAITEMENT DES
RHUME DE CERVEAU
CATARRHE NASAL
FIEVRE DE FOIE
MIGRAINE
MAL D'OREILLES
MAL DE GORGE
MAL DE DENTS

ANTISEPTIQUE
PUISSANT
DES VOIES AERIENNES
PRIX: 50^c LE FLCON
PRIX SPECIAUX POUR
1 Doz. 1GRSS. 12GRSS.

EN VENTE PARTOUT
DR. J. A. GARNEAU
QUEBEC.



L'AMB SAINT OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN PAR L'ABBE FOUROT
Pratiques, etc pour chaque jour de l'année. Par le Père Gabriel Marie Fulconis, mort en odeur de sainteté à la Chartreuse de Notre Dame des Prés, en France, auteur de plusieurs autres ouvrages sous presse, fondateur de la Sainte Union dans les ORDRES sacrés de Jésus et de Marie.
Paris Œuvres St Paul, rue Cassette

AVIS

M. A. H. PARÉ, de Lachevrotière, marchand, a un bureau de poste chez lui nommé BUREAU PARÉ, comté de Portne où toute communication le regardant doit être adressée. 231m

ORGUE A VENDRE

On offre en vente, à bon marché UN ORGUE à 6 registres et trois jeux de tuyaux. Conditions de paiement faciles: \$25 par année pendant six ans. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. le curé de Sainte Cécile de Milton, comté de Shefford P. Q.

Une grande et véritable Reduction

Occasion exceptionnelle pour acheter un Piano de premiere classe

15 Magnifiques pianos droits à vendre à une immense réduction et à des conditions de paiement faciles.

Ces pianos ont été loués pendant la saison d'été, et, en considération des nombreux montants que nous avons reçus sur ces instruments, nous les vendrons à une grande et véritable réduction.

Chaque instrument est garanti N'achetez pas sans demander nos prix ou voir nos catalogues qui vous seront expédiés sur demande.

LAVIGUEUR & HUTCHISON
No 141 rue Saint-Jean, H.-V.
QUEBEC.

Telephone 891. 14oct

GUARDIAN ASSURANCE COMPANY
FIRE OF LONDON LIFE

Capital paye..... \$ 5,000,000 Bureau chef au Canada
Capital souscrit..... \$10,000,000 Bâtisse de la Compagnie GUARDIAN.
Fonds disponibles. \$22,500,000 MONTREAL.

THE LANCASHIRE INSURANCE CO.

OF MANCHESTER, England

CAPITAL: Quinze Millions de Piastres

RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITEE.

UNION ASSURANCE SOCIETY.
OF LONDON

ETABLIE en 1714.

CAPITAL \$ 2,250,000
FONDS EN CAISSE..... 12,000,000
REVENU ANNUEL..... 1,300,000

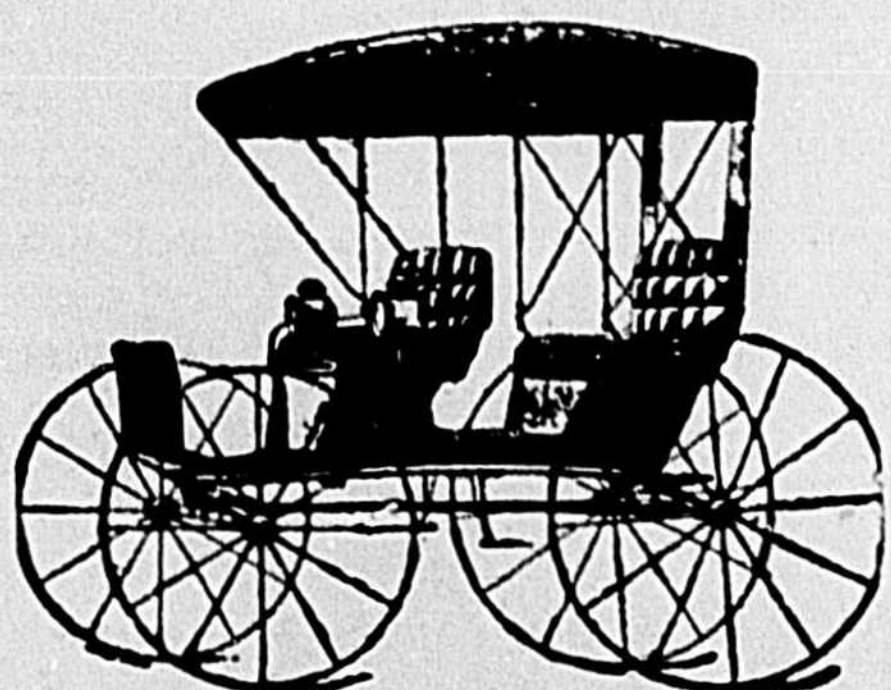
VIE: BRANCHE DE L'EQUITABLE

Eglises, Colleges, Couvents, Maisons d'habitation et Dependances assurés pour 3 ans. Nous couvrons les pertes causées par le tonnerre. Polices émises à Québec. Pertes réglées et payées sans délai.

J. B. MORISSETTE, Agent General.

15av. 1a Telephone: 275. Bureau S2 Rue St-PIERRE, Quebec.

Voitures de toute sorte



Aussi Instruments aratoires de tout genre

LATIMER & LEGARE

273 RUE SAINT-PAUL QUEBEC.

1 mars 6 ms.

Le Sirop d'Epinette Sauvage

On emploie maintenant ce sirop partout. Il guérit les rhumes, les bronchites, les affections de la gorge et des bronches. Il faut faire attention et ne pas le confondre avec aucune autre préparation du même genre. Chaque bouteille est accompagnée d'une cuiller. On en vend partout.

DEPOT GENERAL CHEZ

W. BRUNET & C^{IE}

Pharmaciens en gros et en détail,

SAINT-ROCH, QUEBEC.

25mars1a.

LIQUIDATION!

Balance du fonds de commerce provenant de la faillite J. A. LANGLAIS.

Un lot considerable d'ouvrages canadiens.

Trois magnifiques statues du Sacre-Cœur de Jesus

Et un crucifix en fonte, 5 pieds de hauteur, convenable

pour un cimetièrre ou portique d'eglise

A VENDRE A GRANDE REDUCTION!

Tout en remerciant les Messieurs du clergé et autres qui ont bien voulu nous encourager pour écouler ce grand fonds de commerce, nous les prions de bien vouloir maintenant nous favoriser de leur règlement de compte d'ici au 1er Nov. prochain.

LANGLOIS & PARADIS
LIQUIDATEURS.

222 Rue DesFosses St-Roch, Quebec.

L. DROUIN, Gerant.

14oct 93

Le Diable au XIXe siecle

PAR LE Dr BATAILLE

Revelations les plus completes Sur la Franc-Maçonnerie et l'Occultisme, avec preuves a l'appui

PUBLIE PAR CAHIERS MENSUELS DE 2 SERIES

PRIX: 25 CTS LE CAHIER FRANCO

EN MAINS CAHIERS DES MOIS DE DECEMBRE, JANVIER, FEVRIER, MARS, AVRIL, MAI, JUIN.

L'ouvrage complet devra former 10 ou 12 cahiers.

FORGUES & WISEMAN 134 RUE ST-JOSEPH, St-Roch
68 " St-Pierre, B.-V., Québec

COMPAGNIE CHINIC
QUEBEC

Ancienne maison Methot fondée en 1808

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

MARCHANDS QUINCAILLIERS

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseurs ordinaires

du Clerge,
des Fabriques,
des Institutions religieuses
et des Maisons d'éducation

16 janv. 931a.

REID, CRAIG & CIE.

Fabricants de Papiers
124, RUE ST-PAUL
 QUEBEC

MOULIN A PAPIER DE LORETTE. — Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture, sec et goudronné.
MOULIN AU PONT ROUGE. — Pulpe de bois, carton de bois.
MOULIN A STE-ANNE. — Cartonnage pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.
Marchands de Papier, Papeteries, Papier à Tapisser de toutes sortes
AUSSI: — Guano, Amarres, Produits Chimique et Matériel complet pour la manufacture du papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron.
 Le plus haut prix payé pour ce qui concerne la fabrication du papier. 28fév.1an

PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.
 Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, en recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.
 Baissez-voilà. Depuis une victime de cette maladie si on le veut.
A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.
 "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai essaié par l'usage des PITUITES ANTI-BILIEUSES du Dr NEY.
 "J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire pardonner suffisamment et la PITUITE continua de me faire souffrir.
 "Sur votre avis, j'essaié les PITUITES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITE disparut comme par enchantement et je rede vins un homme nouveau.
 "Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."
CUTHBERT JUBINVILLE
 St-Thomas, 29 juin 1891.
 Les PITUITES du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite.
 Franco par la malle sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
 JOLIETTE, P. Q.

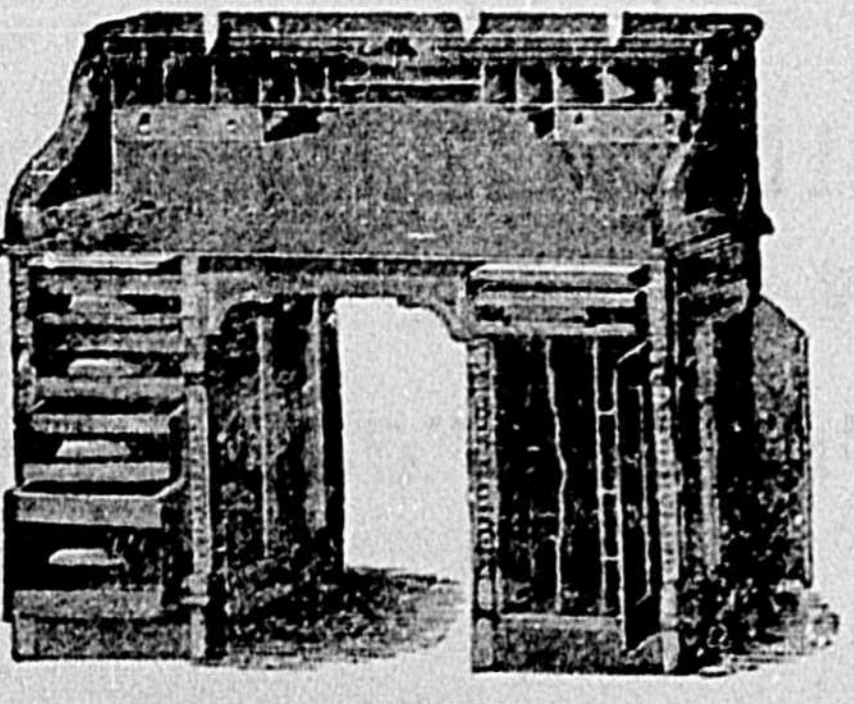
MALADIES DES YEUX

Dr W. BEAUPRE
 Oculiste,
 58 Rue ST-LOUIS, Quebec.
 De l'université et des hôpitaux de Paris et New-York
 HEURES DE BUREAU : 9h. à 1h. p.m.
Telephone : 722.

D. S. RICKABY
 — FABRICANT DE —
SOMMIERS TISSES EN FIL DE FER



PUPITRES



LES MEILLEURS ET LES MOINS COUTEUX AU CANADA
 337 Rue Saint-Jean, Quebec.
 25 juin 1an. Telephone 351.

CHEMIN DE FER QUEBEC, MONTMORENCY et Charlevoix

Commençant et après le 5 JUIL 1893, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec.	Arrivée à Ste-Anne
7.35 a m	8.40 a m
10.00 a m	11.05 a m
5.00 p m	6.05 p m
6.15 p m	7.20 p m

Départ de Ste-Anne. Arrivée à Québec

5.40 a m	6.45 a m
7.17 a m	8.24 a m
11.50 a m	12.57 p m
4.05 p m	5.10 p m
12.20 p m	1.25 p m

Excepté le samedi
 Samedi seulement

POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec 2.00 p m. Départ de Montmorency pour Québec 3.45 p m

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
6.00 a m	6.50 a m
7.10 a m	8.20 a m
2.00 p m	3.05 p m
6.15 p m	7.20 p m

Départ de Ste-Anne. Arrivée à Québec.

5.40 a m	6.45 a m
11.50 a m	12.57 p m
4.30 p m	5.40 p m

POUR LA GRANDE RIVIERE (Beaupré)

LA SEMAINE

Départ de Québec	Arrive à Beaupré
5.00 p m	6.15 p m

Départ de Beaupré Arrive à Québec

7.00 a m	8.24 a m
----------	----------

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrive à Beaupré
2.00 p m	3.15 p m

Départ de Beaupré Arrive à Québec

4.00 p m	5.40 p m
----------	----------

Un train d'accommodation laissera Ste Anne pour la Junction d'Hedleyville tous les samedis à 7.20 p m y arrivant à 8.20 p m
 Pour autres informations s'adresser au Surintendant.
W. R. RUSSELL, G. S. CRESSMAN,
 Surintendant. Gérant.
 28fév.1an.

CATARRHE NASAL, CORYZA (Rhume de cerveau), OZENE, PUNAISIE (Puanteur du Nez) etc.

GUERIS PAR LE

Baume Catarrhal
 — DU —
DR NEY
 Le grand remède français

Temoignage du Rév. F. J. E. Poirier
 Montréal, 14 avril 1891.
M. L. ROBITAILLE, Pharmacien
 Monsieur,
 "Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr Ney. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume Nasal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation, j'essaié le BAUME CATARRHAL du Dr NEY; il n'y a que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me paraît déjà en pleine voie de guérison."
 Votre bien dévoué etc.
F. J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00
 Franco par la malle sur réception du prix.
 SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
 JOLIETTE, P. Q.

EXTRAORDINAIRE

\$5,000.00

D'ARTICLES DE FANTAISIE

Qui servent à orner les principaux appartements d'une maison seront vendus

A 10cts DANS LA PIASTRE
 Ce qui ne s'est jamais vu

Une visite est sollicitée.

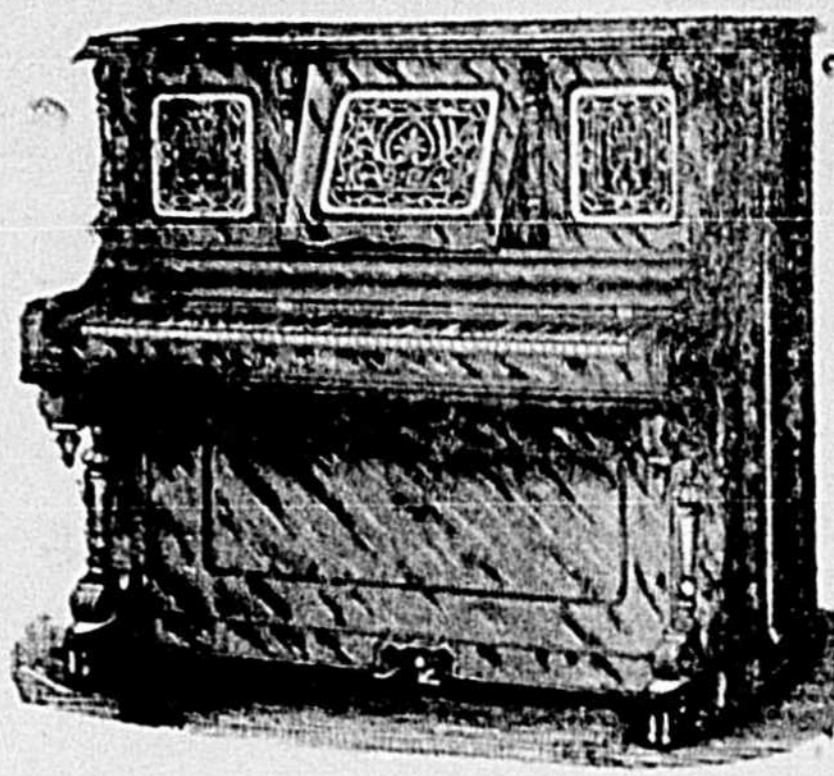
L. A. FORTIN
 103 a 111
 Rue SAINT-JOSEPH, QUEBEC.
 2oct 1an.

G ERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
 (De France, d'Allemagne Etats-Unis et Fabrique Canadienne)

PIANOS :
 Heintzman et Cie.,
 Wm. Bell et Cie.,
 Dominion et Cie.,
 Decker Bro. N. Y.,
 Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :
 Wm. Bell et Cie.,
 Dominion et Cie.,
 Doherty,
 Burdet et Cie.,
 Schiedmayer etc.,



AVIS AU CLERGE ET AUX COMMUNAUTES EN PARTICULIER

Notre assortiment d'harmoniums français de la célèbre maison Jérôme Thibouville-Lamy est au complet, et parmi les instruments allemands (Schiedmayer, de Stuttgart) de si haute renommée, nous venons d'en recevoir un qui est fait spécialement pour les grandes églises. C'est l'instrument le plus considérable qui ait paru jusqu'à ce jour.

Depuis 10 ans, ces deux grandes manufactures n'étaient pas représentées ici au pays, mais aujourd'hui nous avons l'honneur d'annoncer au public et particulièrement au clergé, que nous aurons toujours en magasin un assortiment complet de ces instruments.

Nous sommes aussi représentants de plusieurs compagnies d'orgues des plus renommées et sur demande nous pourrions fournir les devis et les prix de ces instruments.

Vu que nous faisons un commerce de gros et de détail très étendu, nous vendons tous ces instruments à des prix très réduits et avec de grandes facilités de paiement.

Nous avons toujours en mains les harmoniums de Wm. BELL & Cie., DOMINION, DOHERTY, etc., etc., et aussi les pianos de si haute renommée HEINTZMAN, DOMINION, BELL & Cie.

Nous faisons une spécialité de musique d'orgue et de musique en feuille pour pensionnat, etc.

Machines à coudre NEW WILLIAMS, DAVIS, etc., etc. Coffres de sûreté Tordeuses, Paillasse à res-ort, Vitrines pour comptoir, etc., etc.

Les dernières publications musicales recues chaque semaine.

Gervais & Hudon
 219 Rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.
 2nov.6m. Telephone No. 278

CHOLERA!

Prévenez cette **TERRIBLE MALADIE** en vous procurant de suite

L'ANTICHOLÉRIQUE DE DR NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

Mr L. ROBITAILLE,
 Monsieur et Cher Confrère,
 " Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence, contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE."
 Bien à vous,
A. D. CASAVANT, Pharmacien
 Fall River, Mass. 2 avril 1892.

SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.
 EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTEILLE
 Franco par la malle sur réception de 60 centins.